



SwissRespect

Communiqué de presse

3 12 2024

Placeriez-vous votre fortune dans un coffre-fort dont vous n'avez pas la clé ? SwissRespect craint que les fonds AVS puissent être bloqués.

La décision de Compenswiss, en charge de la gestion des fonds de l'AVS, de l'AI et des APG, de transférer la responsabilité de la garde de ces avoirs à la banque américaine State Street suscite l'incompréhension. Le groupe civique SwissRespect demande une évaluation réaliste du risque que ces avoirs puissent être bloqués par un État étranger pour des raisons politiques, et ainsi soustraits aux rentiers suisses.

Le dossier étant complexe, la commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil National (CSSS-N) s'est adressée au Conseil Fédéral pour connaître les raisons du transfert de la garde de ces fonds à une banque américaine. Réponse a été reçue de Mme Baume-Schneider et plusieurs projets de motions ont été analysés par la commission, laquelle a finalement refusé d'intervenir davantage dans ce dossier.

SwissRespect estime que le risque d'un blocage politique des fonds de retraite des Suisses devrait être soigneusement considéré, sachant que le gouvernement des Etats-Unis a déjà manifesté ouvertement, à plusieurs reprises, son intention d'appliquer des sanctions économiques bloquant des avoirs bancaires appartenant à des entités suisses (affaire des fonds juifs, FATCA, réserves d'or de la BNS). D'autre part, plusieurs affaires récentes, notamment le gel des avoirs russes auprès d'Euroclear sur demande de l'Union européenne, démontrent que le blocage de fonds bancaires d'un pays au travers d'un dépositaire central international (ICSD) est une arme de guerre économique dont l'usage s'est accru, dans un contexte mondial où la confrontation entre blocs antagonistes est redevenue une réalité.

Si la garde des avoirs de Compenswiss était confiée à une banque dépositaire suisse qui reposerait elle-même sur l'ICSD suisse (SIX-Securities) plutôt qu'à des ICSD étrangers (Euroclear ou Clearstream), le risque de blocage des avoirs de retraite suisses serait grandement réduit en cas de menaces de rétorsion politiques de la part d'un État étranger.

Aujourd'hui, l'affaire Compenswiss pourrait se poursuivre par une intervention parlementaire au Conseil National visant à remettre en cause la décision de confier ces avoirs à la banque américaine State Street. Si le Conseil National ne devait pas entrer en matière, SwissRespect envisagerait d'autres initiatives politiques pour alerter la population ; y compris une initiative populaire visant à imposer la garde des avoirs de retraite par une banque et un ICSD basés en Suisse.

Contexte

Compenswiss, en charge de la gestion des fonds de l'AVS, de l'AI et des APG, a effectué un transfert de la garde des avoirs de retraite de l'AVS vers une banque et un dépositaire central basés aux Etats-Unis. Ce transfert a suscité un large débat sur les critères et les modalités de cette décision, notamment en matière de sécurité nationale, de diversification des risques et de respect des principes de la souveraineté.



SwissRespect

Décisions et recommandations

La commission a auditionné des représentants de Compenswiss et s'est renseignée sur le choix de la nouvelle banque dépositaire du fonds de compensation de l'AVS. Elle a pris connaissance du fait que ce changement n'entraîne aucun transfert d'avoir de l'AVS à l'étranger et n'augmente pas les risques pour le fonds AVS.

Prochaines étapes

Le Conseil national devra, sur la base d'interventions parlementaires, poursuivre cette question lors de ses prochaines sessions. Un rapport détaillé sur les implications du transfert et les actions à entreprendre sera demandé à Compenswiss.

SwissRespect poursuivra son travail pour faire en sorte que les fonds appartenant à la population suisse ne soient pas bloqués. Si le Conseil National ne décide pas de revoir sa position, SwissRespect pourrait développer le projet d'une récolte de signatures sous la forme d'une initiative pour que le peuple suisse puisse se prononcer sur cette épineuse question.

Ce faisant, il est indispensable de rassurer la population suisse pour que toutes les mesures nécessaires soient prises afin de protéger les fonds publics et garantir leur utilisation conforme à leur vocation sociale.

Pour toute question ou information complémentaire, veuillez contacter :

Eric Balet

Serétaire général

SwissRespect

Tel 079 324 06 03

Email : ebalet@swissrespect.ch